

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/12977
21 décembre 1978
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 21 DECEMBRE 1978, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU KOWEÏT
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre de l'Observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine relative aux attaques criminelles dirigées par Israël contre des camps de réfugiés palestiniens sans défense.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la lettre susmentionnée comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Koweït
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) Abdulla Yaccoub BISHARA

Annexe

Lettre datée du 21 décembre 1978, adressée au Président
du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de
l'Organisation de libération de la Palestine

D'ordre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, je tiens à vous informer des atrocités ci-après commises par Israël.

Le 20 décembre 1978, à 15 h 14, 8 appareils de combat israéliens ont tiré des roquettes sur le camp de réfugiés de Burj al Shamali, à l'est de Tyr, provoquant la destruction d'un certain nombre d'habitations. Cinq personnes ont été blessées au cours de cette attaque.

A 16 heures, un raid a été lancé contre Zahr al Burj. Deux maisons ont été détruites; un civil innocent a été tué et trois autres, dont un enfant en bas âge, ont été blessés.

A 16 h 15, le camp de réfugiés al Wasta, à Qasmiyah, a été l'objet d'une attaque qui a causé la mort d'une femme et infligé de graves blessures à trois autres personnes, provoquant en outre la destruction d'un certain nombre de maisons. Ces raids étaient dirigés contre des civils se trouvant dans les camps de réfugiés.

J'ai reçu pour instruction d'appeler votre attention sur les atrocités ci-dessus et de vous prier de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour condamner les auteurs de ces crimes et mettre fin à ces atrocités, qui ne manqueront pas d'aggraver la situation de la région et qui constituent une menace pour la paix et la sécurité.

L'Observateur permanent,

(Signé) Zehdi Labib TERZI
